



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E107695

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2026

ÉDITÉ LE

05/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/05/2011

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2011B00201

Siret : 532 489 101 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3158240

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000 / 001 650321/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000 / 001 650321/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : JAMAULT

LES BRUYERES
61440 SAINT ANDRE DE MESSEI

Téléphone : 02 33 96 70 74

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : entreprise@jamault.fr

Responsabilité légale :

JAMAULT NELLY DIRECTRICE GENERALE / JAMAULT RUDY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	25/06/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	19/01/2023
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	24/03/2022
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	19/01/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	19/01/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.